



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon la Directive 91/155/CEE

Produit : GANTS D'EXAMEN SEPTOL
FDS n° 219260 du 07/06/1996

1. IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT	GANTS D'EXAMEN SEPTOL
FABRICANT	PRODUITS DENTAIRE PIERRE ROLLAND
<i>Adresse</i>	Z.I. du Phare – BP 216 - 33708 MERIGNAC cedex - FRANCE
<i>Tél :</i>	+ 33 (0)5 56.34.06.07
<i>Fax :</i>	+ 33 (0)5 56.34.92.92
NUMERO D'APPEL D'URGENCE	+ 33 (0)5 56.34.06.07

2. COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION

<i>Nature des composants</i>	Latex Poudre d'origine naturelle
------------------------------	-------------------------------------

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS

<i>Effets néfastes sur la santé</i>	Pas d'effets rapportés sur la santé
<i>Dangers physiques et chimiques</i>	Pas de risques particuliers dans les conditions normales d'emploi
<i>Effets néfastes sur l'environnement</i>	Ne présente pas de risques particulier pour l'environnement, à condition de respecter les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.
<i>Risques spécifiques</i>	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse".

4. PREMIERS SECOURS

<i>Inhalation</i>	Non applicable.
<i>Ingestion</i>	Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

<i>- appropriés</i>	Tous les moyens d'extinction sont utilisables
<i>- déconseillés</i>	Aucun à notre connaissance

Dangers spécifiques

N'est pas explosif ou inflammable

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Pas de précautions particulières.
----------------------------------	-----------------------------------

7. MANIPULATION ET STOKAGE

MANIPULATION

<i>Mesures techniques</i>	Pas de mesures techniques particulières
---------------------------	---

STOCKAGE

<i>Mesures techniques</i>	Pas de mesures techniques particulières
<i>Conditions d'emballage</i>	Conserver le produit dans l'emballage d'origine

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLE DE L'EXPOSITION

<i>Mesure d'ordre technique</i>	Pas de mesures techniques particulières
<i>Mesures d'hygiène</i>	Respecter les règles d'hygiène industrielle

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT

<i>Etat physique</i>	Film solide ayant la forme de la main.
<i>Couleur</i>	Blanchâtre
<i>Odeur</i>	Pratiquement nulle.
<i>Solubilité</i>	Insoluble dans l'eau.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon la Directive 91/155/CEE

Produit : GANTS D'EXAMEN SEPTOL
FDS n° 219260 du 07/06/1996

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE Stable dans les conditions normales de stockage.
Réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'emploi.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets sensibilisants Possibilité de réactions allergiques au latex.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne présente pas de risques particuliers pour l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

RESIDUS DE PRODUITS
Destruction / élimination Se conformer aux législations, règlements et arrêtés en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Voies Terrestres ADR/RID Non réglementé.

Voies maritimes IDMG Non réglementé.

Voies aériennes IATA/ICAO Non réglementé.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRES

Etiquetage CEE Produit non considéré comme une préparation dangereuse.

16. AUTRES INFORMATIONS

Types d'utilisation
- recommandées Protection des mains.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document – contient 2 pages.